



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Procès-verbal

Séance du 27 septembre 2021

SOMMAIRE

DISCOURS DE M. DAMIEN CASTELAIN PRÉSIDENT DE LA MEL.....	3
DISCOURS DE M. GERARD FLAMENT	6
DISCOURS DE MME BEATRICE AUXENT PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	10
CONCLUSION	14

DISCOURS DE M. DAMIEN CASTELAIN PRÉSIDENT DE LA MEL

Monsieur Damien CASTELAIN

Bonjour à toutes et à tous... Le quorum est largement être atteint...

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Développement, chers amis, Madame Hélène MOENECLAËY et moi-même nous avons le réel plaisir de vous accueillir ce soir au siège de la Métropole Européenne de Lille et d'installer ce Conseil de Développement qui se renouvelle. Je salue ma chère Hélène, Vice-Présidente en charge notamment du Conseil de Développement. Je salue Monsieur le Président du Conseil de Développement, mon cher Gérard. Aussi permettez-moi de saluer l'arrivée des 60 nouveaux membres et de les féliciter de leur choix de s'impliquer pour tous les métropolitains et toutes les métropolitaines. C'est un choix... C'est un choix de rechercher dans un collectif citoyen le sens de l'intérêt général. C'est un choix civique que vous faites et c'est donc un choix qui vous honore. Je souhaite aussi remercier chaleureusement les 60 membres dont le mandat prend fin. Vous avez toutes et tous œuvré pour la participation citoyenne à l'échelle de notre démocratie locale par le moyen de concertations et de contributions qui ont alimentées le débat public de notre institution. Vous avez consacré de votre temps personnel aux travaux du Conseil de Développement et vous avez agi pour une meilleure conception des politiques publiques.

Dans le contexte particulièrement compliqué de la crise sanitaire, vous avez continué à vous mobiliser soucieuses et soucieux de mener à bien jusqu'au bout la tâche qui vous a été confiée par tous les temps et malgré toutes les difficultés. Cette ténacité est aussi celle de votre Président que je salue et qui au cours des cinq années a conduit les travaux du Conseil de Développement initiant plus de 20 contributions et avis, dont six durant la crise sanitaire. Mais votre Président y reviendra dans quelques instants. Je ne détaillerai pas.

Au nom de la Métropole, de ses élus et de ses habitants je souhaite le remercier sincèrement. Nous pouvons applaudir Gérard...

(Applaudissements)

... Après avoir consulté – le règlement est ainsi fait – le Président de la Métropole propose, pour animer votre assemblée, de désigner Madame Béatrice AUXENT que nous pouvons féliciter et applaudir...

(Applaudissements)

... Son expérience, ses fonctions professionnelles, sa personnalité, son engagement citoyen de longue date et le travail déjà mené – puisque ce n'est pas un visage inconnu au sein de ce Conseil de Développement – me semblaient le désigner naturellement pour ce rôle pivot.

Chère Béatrice, je suis heureux d'avancer votre nom à cette nomination de Présidente du Conseil de Développement. Une lourde charge vous attend mais je sais pouvoir compter sur toute votre énergie et votre talent pour la relever. En retour soyez assurée de tout le soutien, de tout mon soutien et de tout le soutien des élus de la Métropole.

Le Conseil de Développement, en tant qu'assemblée de participation citoyenne et composé de volontaires nommés, est un véritable outil d'expression et de relai des préoccupations et de solutions. Son but, vous le savez bien, et surtout pour les nouveaux membres, est d'apporter un éclairage à l'action des élus dans un monde où tout s'accélère et où tout se complexifie. Je considère que la mission du Conseil de Développement, votre mission, est celle de nous donner des moyens supplémentaires et précieux à nous élus, afin de nous élever hors de l'agitation du temps de l'action, qui malheureusement est souvent trop court.

Ce temps court s'impose à tous les élus, car c'est d'abord pour la gestion concrète des affaires quotidiennes de nos concitoyens que nous devons travailler. Le rôle du Conseil est aussi de nous élever hors d'un débat politique parfois réduit à de vaines querelles, il faut le concéder, et de créer les conditions de penser l'action de notre Métropole avec un spectre le plus large possible. Les conseillers métropolitains – comme vous le savez – sont choisis par le suffrage universel direct ; ce qui est la plus forte expression de la démocratie dans notre pays. Tous sont aussi élus d'une commune où ils restent en contact permanent avec leurs électeurs et leurs concitoyens. Dans notre république aucune légitimité ne dépasse celle de l'élection et celle du vote. Le vote exprime la volonté générale. Le vote permet à l'action publique de se produire. Votre Conseil de Développement doit s'attacher à sa mission de prospective, d'évaluation et à remonter certains enjeux et diagnostics. Et c'est déjà une tâche immense.

Vous le savez, chers amis, mon projet pour la Métropole Européenne de Lille intègre une forte participation citoyenne. Celle-ci s'exprime par les moyens renforcés donnés à la consultation la plus large. Et je pense notamment à tout ce que Hélène a mis en place à savoir la plateforme de participation citoyenne, le réseau des acteurs de la participation, le soutien aux budgets participatifs communaux, de vrais leviers de la démocratie directe que j'ai confiés aussi à Hélène dont le dynamisme en permet la réussite. La Métropole est une des rares collectivités à avoir voté ce million d'euros pour le budget participatif. Je pense également au Haut Conseil métropolitain pour le Climat qui sera installé le 4 octobre 2021 sous l'égide d'Audrey LINKENHELD, très engagée sur le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), comme vous le savez.

Pour recréer de l'intérêt autour des débats publics, je crois fondamental de dynamiser l'implication de toutes et de tous. Il convient aussi de passer par la démocratie directe un autre exercice qui s'exprime par exemple – je l'ai dit tout à l'heure – via les budgets participatifs pour lesquels chacun pourra voter. Je crois d'autant plus fort dans ces outils et de l'inclusion citoyenne à la vie publique que nous ne ferons face aux défis du dérèglement climatique qu'en prenant des décisions plus consensuelles et surtout plus éclairées. Ces décisions doivent être largement acceptées par la population pour être vraiment efficaces. Ces décisions doivent inclure bien évidemment des éléments techniques, des éléments de méthode mais je crois surtout des changements de comportement. Au final nous devons agir ensemble et vos travaux contribueront à cette réussite.

Au regard de nos problématiques de développement, de notre positionnement géographique et pour répondre aux enjeux climatiques, le déploiement de mobilités plus écologiques, plus accessibles, avec davantage de maillage de l'ensemble du territoire métropolitain, est un défi majeur. Là encore, les engagements et les avis du Conseil du Développement seront un complément utile à l'action que la Métropole dirigera. Ce fut le cas de vos travaux sur le Schéma Directeur des Infrastructures de Transports (SDIT) ou le plan vélo. Ce sont des actions dont nous pouvons collectivement être fiers et que nous pouvons prolonger dans les années à venir. Il y a notamment une mesure très importante pour nos jeunes, à partir du 1er janvier 2022 : les moins de 18 ans auront l'accès gratuit à l'ensemble du réseau des transports en commun. Dans un cadre de coopération européenne, le forum de l'Eurométropole doit permettre aussi de faire résonner des aspirations légitimes comme la meilleure intégration des transports frontaliers entre Lille, Courtrai et Tournai.

Je souhaite inventer la métropole turquoise. La métropole préservera nos ressources en eau avec la trame bleue, et la biodiversité avec la trame verte ; le mélange des deux couleurs faisant cette métropole turquoise. Il y a urgence à notre échelle d'action. Et cette métropole est en mouvement. Nous devons, pour protéger notre environnement proche, revoir aussi l'ensemble de nos politiques « déchets », « collecte » et « tri ». Ce qui est un besoin pour notre écosystème et la loi nous l'impose. En 2023, il faudra, sur l'ensemble du territoire métropolitain, trier les biodéchets des autres déchets ménagers. Plusieurs solutions seront possibles et à adapter. Avec votre diversité, vous représenterez les attentes de notre territoire.

Les avis et contributions du Conseil de Développement peuvent rendre plus efficaces des dispositifs métropolitains sur la question du développement économique et des entreprises, le renforcement de la recherche, le développement et l'innovation.

A ce titre avec le projet HYLEOS, j'espère faire de notre Métropole un territoire en pointe en ce qui concerne la filière hydrogène pour alimenter nos véhicules, une partie des bus et une partie des bennes à ordures ménagères. Ces actions essentielles créent de la richesse, des emplois et offrent surtout des perspectives de solutions et d'avenir à la population.

Enfin, il y a bien sûr la solidarité, la cohésion sociale est centrale dans le projet qui anime l'exécutif métropolitain : la solidarité avec nos jeunes, avec nos anciens, la solidarité avec les populations les plus défavorisées et comme vous le savez, la Métropole Européenne de Lille est l'une des plus importantes des collectivités à mener un contrat de ville en France. Les impacts économiques de la crise sanitaire nous engagent à renforcer cette exigence de solidarité. La semaine dernière, à ce titre, j'ai signé avec l'Etat le contrat de relance et de transition écologique, excusez du peu, d'un montant de près de 500 millions d'euros car notre relance économique – vous le savez bien – sera une relance écologique et sociale.

Mesdames et Messieurs, vous qui intégrez le Conseil de Développement, alors que l'exécutif métropolitain a été renouvelé il y a un peu plus d'un an, vous qui l'intégrez alors que notre pays s'apprête – je l'espère – à dépasser la crise de la COVID 19 et à nous redonner des capacités d'actions, vous intégrez cette instance participative dans un moment où tant reste à faire pour rebâtir notre société alors je suis fier de vous présenter, pour les nouveaux membres, Madame Hélène MOENECLAËY qui aura la charge de vous encadrer et de travailler avec vous. Elle sera votre principale interlocutrice. Je sais que vous avez souhaité travailler rapidement, dans un premier temps, au cadre de coopération que vous souhaitez toutes et tous adopter en tant que nouveau collectif afin que les liens soit réellement renforcés entre les instances métropolitaines élues, les services et votre assemblée.

Voilà Madame la Présidente AUXENT, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Développement les quelques propositions et orientations que je vous soumetts à l'aube de votre mandat plein de promesses. Je vous souhaite, et nous souhaite, beaucoup de réussite pour améliorer la vie de nos concitoyens. Il y a fort à faire dans cet engagement louable. Et je vous remercie sincèrement de tout cœur de votre implication pour ces prochaines années. Un grand merci.

(Applaudissements)

DISCOURS DE M. GERARD FLAMENT

Monsieur Gérard FLAMENT

Merci Monsieur le Président et merci aussi des propos que vous avez pu tenir à mon égard qui me vont droit au cœur. Vous l'avez dit, cette plénière, un peu particulière, est pleine d'évènements singuliers pour notre Conseil de Développement. Cette plénière se place vraiment sous le signe de la nouveauté. Vous avez signalé une demi-nouveauté mais elle est importante pour nous : l'occasion pour nous de rencontrer Hélène MOENECLAËY, notre Vice-présidente de référence depuis le renouvellement du Conseil métropolitain de juin 2020. Nous avons déjà échangé avec elle via les écrans, mais en vrai c'est tout de même mieux. Et malgré la technologie de pointe de cette salle, nous ne pouvons pas imaginer que des avatars puissent remplacer les absents.

Vous avez évoqué aussi la seconde nouveauté. Nous finalisons aujourd'hui la procédure de renouvellement, qui a été un peu longue en raison des différents confinements liés à la crise sanitaire et qui a été engagée depuis un peu plus d'un an, d'une partie de notre Conseil de Développement. Aussi le Conseil de Développement a sélectionné et a accueilli une soixantaine de nouveaux membres. Nous les reconnaitrons à leur petit carton bleu.

(Applaudissements)

Ils sont nombreux. Ce qui est tout à fait positif. Bravo et bienvenue à vous. En mon nom et au nom de Béatrice, merci de votre engagement pour les travaux du Conseil de Développement.

Aussi, de manière équivalente, nous allons perdre une soixantaine de membres, souvent là depuis de nombreuses années, quatre ans voire huit ans. En fait neuf ans représentant un vrai bail au vrai sens juridique du terme, dont une petite année en plus liée à la crise sanitaire, S'ils veulent bien se manifester en levant leur carton jaune. J'en ai un aussi.

(Applaudissements)

Je pense que vous avez grandement contribué à faire du Conseil de Développement ce qu'il est aujourd'hui et ce que le Président CASTELAIN vient de rappeler. Soyez-en effectivement remerciés.

Je ne voudrais pas non plus oublier celles et ceux qui restent.

Celles et ceux qui restent assureront la continuité, seront les moniteurs des nouveaux membres et continueront à développer la qualité de nos travaux au service des métropolitains et de la Métropole Européenne de Lille. Pour les personnes ayant un petit carton vert, il vous reste encore quelques années donc continuez à travailler pour le Conseil de Développement.

(Applaudissements)

Enfin, la dernière nouveauté si j'ose dire : je m'adresse à vous pour la dernière fois au sein de ce Conseil de Développement qui aura à l'issue de cette séance, dans quelques minutes une nouvelle Présidente qui est assise à mes côtés. En effet après deux mandats de quatre ans, trois années de présidence et un an supplémentaire à cause de la pandémie de la COVID, je quitte le Conseil de Développement au bout de neuf ans passés en son sein.

(Applaudissements)

Neuf ans, ce n'est quand même pas mal... Il s'est passé beaucoup de choses durant ces neuf années. Je me permettrais d'en mettre trois en avant.

Tout d'abord, après 15 ans d'un développement assez tranquille depuis 1999 à l'ombre de la loi Voynet les Conseils de Développement se sont retrouvés impliqués dans de nouveaux dispositifs législatifs. En 2014 la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, la loi MAPTAM (un acronyme un peu bizarre mais il existe) a consacré les métropoles, un nouvel établissement public de coopération intercommunale intégrant de très nombreuses responsabilités en son nom propre. Il s'agissait d'un changement qualitatif d'importance. La MEL en relève directement et même son nom est issue de cette loi puisque dans celle-ci que l'on trouve pour la première fois le terme « Métropole Européenne de Lille ».

Ensuite en 2015, la loi nouvelle organisation territoriale de la république, la loi NOTRe a étendu les Conseils de Développement à de nombreux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et en a renforcé la composition, le rôle et les fonctions.

En 2019, un petit coup de froid est survenu sur les Conseils de Développement puisque dans un premier temps, dans le cadre de la loi engagement et proximité le Gouvernement voulait faire disparaître les Conseils de Développement du Code général des collectivités territoriales. Mais la mobilisation de nombreux Conseils de Développement appuyés par bon nombre d'élus territoriaux, et je remercie très vivement ceux de la Métropole qui se sont impliqués et qui ont adressé des lettres aux différents responsables du Gouvernement, a permis de sauver l'essentiel des Conseils de Développement et de les conserver dans les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants et en dessous si envie.

En plus, la loi a instauré la nécessité d'un débat sur les modalités de consultation du Conseil de Développement qui doit être conduit au début de chaque mandature. La COVID est venue bousculer et compliquer les calendriers. Effectivement, ce débat en cours a été engagé en juin dernier. Je pense qu'il trouvera sa finalité fin décembre 2021 avec l'écriture d'un cadre de gouvernance réaménagé.

Un deuxième évènement me semble important. Vous l'avez évoqué mais je vais y revenir parce que notre vie a changé un petit peu, si vous me permettez cette expression... A la suite des élections de 2014, la MEL, et vous même Monsieur le Président CASTELAIN, avaient doté la Métropole d'un Vice-président à la Métropole Citoyenne.

Le premier titulaire de ce poste Bernard GERARD s'est attaché à développer la démocratie participative au sein de notre métropole avec la mise en place d'un service dédié, l'adoption d'une charte de la participation citoyenne qui est un élément fondateur tout à fait important. Monsieur Bernard GERARD s'est attaché aussi à renforcer la place de notre Conseil de Développement auprès des élus. Et grâce à une collaboration entre les services et le Conseil de Développement, le Réseau des Acteurs de la Participation a pu être mis en place dès 2018. Et maintenant, il doit trouver effectivement son rythme de croisière ...

La désignation en juin dernier d'Hélène MOENECLAËY en tant que Vice-présidente gouvernance, territoires et métropole citoyenne montre, en tout cas je le crois, la permanence de l'intérêt de la MEL pour la démocratie participative. Bien évidemment, les circonstances ne nous ont pas permis de travailler avec Hélène MOENECLAËY aussi intensément que nous l'aurions souhaité, nous avons fait ce que nous avons pu. Mais nous pouvons espérer que l'assouplissement des mesures sanitaires – on en parle de plus en plus, quelques étapes sont déjà prévisibles – devraient permettre de rattraper le temps perdu.

Enfin, et c'est peut-être le plus important, tout à chacun peut constater le développement indéniable des échanges entre le Conseil de Développement et les élus, des échanges plus réguliers, plus intenses et plus approfondis. Ainsi nous pensons avoir contribué à rendre la MEL plus proche des citoyens comme le Président Damien CASTELAIN nous le réclamait déjà en 2014. Les collaborations avec les services métropolitains ont suivi le même chemin et se sont également renforcées. Je crois que tout le monde a compris que le Conseil de développement n'est pas là pour faire peur ou pour apporter la contradiction. Le Conseil de Développement n'est pas un caillou dans la chaussure des élus ni un irritant de la loi NOTRe comme un ministre l'avait évoqué à l'occasion de la loi engagement et proximité. Nous pensons que le Conseil de Développement fournit aux élus, qui ont la lourde charge de prendre les décisions, un éclairage supplémentaire, un pas de côté, un supplément d'âme, une valeur ajoutée – je ne sais pas comment la qualifier – mais qui est tout à fait singulière dans le cadre du processus de la décision politique et qui n'aurait pas du tout la même valeur si ce regard n'existait pas. Durant toutes ces années, un mot a pris (je pense) beaucoup plus de sens à savoir le mot confiance de l'un envers l'autre. Des sceptiques voire des récalcitrants existeront toujours. Il y en a encore de part et d'autre. Nous devons tout faire pour les convaincre et tout faire pour continuer à renforcer cette confiance que l'on doit avoir entre la Métropole Européenne de Lille et le Conseil de Développement.

Parallèlement, quelques points auraient mérité d'être mieux traités ces dernières années.

Notre communication externe au travers de la presse, des réseaux sociaux, reste trop discrète. Le Conseil de Développement est très mal connu. Nous partageons un peu ce constat avec la Métropole Européenne de Lille. Nous le disons souvent dans nos contributions : la Métropole Européenne de Lille est aussi mal connue. Ce qui a été évoqué aussi dans le cadre des délibérations liées au pacte de gouvernance. Peut-être nous devrions faire cause commune afin de renforcer la visibilité de la MEL et de son Conseil de Développement au regard de l'ensemble des outils médias existants.

Également nous avons perdu l'habitude de travailler avec l'université, ce que nous faisons il y a encore quelques années, notamment avec l'université de géographie. Il y a sans doute intérêt, pour nous, à relancer ces collaborations et peut-être à les élargir à Sciences Po (Institut d'études politiques de Lille), à l'École supérieure de journalisme, à l'ADULM (Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole). Un champ de progrès pourrait être facilement investi.

Enfin, c'est un peu de mes « dadas », il existait déjà lorsque j'étais encore dans la vie active, malgré des tentatives à intervalles réguliers, nous avons échoué dans la mise en place d'un réseau régional des Conseils de Développement. Un rapprochement au moins avec les territoires voisins de la métropole serait très certainement fructueux, ouvrirait des horizons nouveaux et apporterait certainement une nouvelle vision à la fois aux territoires et à leur Conseil de Développement.

Mais je pense qu'un projet vaut beaucoup plus qu'un bilan. Il reviendra à la Présidente du Conseil de Développement de préciser les perspectives de ce projet.

En conclusion, qu'est-ce que je retire à titre personnel de ces neuf années ? Tout d'abord du travail, beaucoup de travail, j'entends encore un mon épouse me dire « je croyais que tu étais à la retraite » ... Mais il s'agit aussi de la rançon de l'engagement. Ces années ont généré aussi du stress, pas mal de stress... Y-aura-t-il du monde à la plénière y compris ce soir ? Nous nous interrogeons quand même... Madame la Vice-présidente ou Monsieur le Vice-président prendra-t-elle ou prendra-t-il en compte notre contribution ? Comment Madame la Vice-présidente ou Monsieur le Vice-président l'appréciera-t-elle ou l'appréciera-t-il ?

Dois-je dire merci à Didier PARIS de m'avoir attiré au Conseil de développement il y a neuf ans ?

Dois-je dire merci à Agnès DEMOTIE de m'avoir demandé de rejoindre le bureau puis la présidence du Conseil de Développement ?

Dois-je dire merci à Damien CASTELAIN de m'avoir proposé à cette lourde responsabilité de Président du Conseil de Développement ?

Eh bien oui, merci à tous les trois car le Conseil de Développement amène aussi des rencontres sans cesse renouvelées, l'effervescence du travail collaboratif qui va toujours plus loin qu'on ne le croit. Vous aurez toutes et tous l'occasion d'expérimenter ce travail collaboratif dans la deuxième heure de cette séance de ce Conseil de Développement.

Le Conseil de Développement anime des débats, parfois interminables, parfois un peu rudes mais qui permettent à tous d'en sortir beaucoup plus intelligents.

Merci à toutes et à tous, Mesdames et Messieurs les élus, chers membres du Conseil de Développement, du bureau, de la présidence. En neuf ans j'ai vu passer trop de monde pour effectivement vous citer toutes et tous car je risquerai d'omettre quelqu'un. Merci de m'avoir fait vivre intensément ces neuf années. J'adresse aussi un remerciement tout particulier à l'équipe d'appui, Jeanne-Marie, Naïma, Vincent et avant Sylvie qui en faisait partie. Tous les trois, vous êtes en première ligne et sans vous je n'aurai, ou plutôt le Conseil de Développement n'aurait pas pu faire le quart de la moitié de ce que je viens d'évoquer. Merci à toutes et à tous.

Je souhaite que la MEL et son Conseil de Développement restent au diapason de l'amélioration de la vie de tous les métropolitains. Merci.

(Applaudissements)

DISCOURS DE MME BEATRICE AUXENT PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Madame Béatrice AUXENT

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de Développement et de son bureau Mesdames, Messieurs ici présents, cher Gérard, c'est un honneur et une responsabilité d'accéder à la présidence du Conseil de Développement de la MEL. Je remercie donc les membres du bureau du Conseil de Développement de m'avoir proposé d'être candidate et je remercie Monsieur CASTELAIN et Madame MOENECLAHEY d'avoir accepté ma candidature.

Je vais vous parler un petit peu de ma personne. Depuis 1989, quelle que soit la présidence que j'ai pu assumer dans mon parcours, je me suis posé deux questions : suis-je prête ? Suis-je légitime ? Ce fut le cas dans le cadre de la première association Innov Enfance, une association de services innovants pour la garde des enfants, j'ai été élue Présidente.

Ensuite, j'ai assumé les présidences des associations suivantes :

- ✓ Berkem Label association d'habitants du quartier de Berkem à La Madeleine, où j'habite.
- ✓ Avec un passage à l'échelon national, Citéphile France et VivaCitéS Haut-de-France des associations et réseaux d'acteurs pour l'éducation à l'Environnement Urbain. Citéphile France et VivaCitéS Hauts-de-France se sont déclinés régionalement.
- ✓ Plus récemment, j'ai présidé l'association Architectuelles Haut-de-France pour la valorisation du travail et des actions des femmes architectes et diplômées en architecture.
- ✓ Encore plus récemment, Habiter2030, une association et plateforme régionale entre le monde académique, les professionnels et les collectivités pour un cadre de vie esthétique, durable et inclusif. Cette association a soutenu l'équipe éponyme lauréate du Solar Decathlon Europe 2019 qui a remporté cette compétition.

A ces engagements associatifs en tant que présidente, j'ajouterai des engagements non associatifs.

Je suis Co fondatrice de Réso Asso Métro collectif métropolitain d'associations d'habitants qui organise depuis 20 ans les « Fenêtres qui parlent ». La Métropole Européenne de Lille soutient cette action, ce collectif, depuis longtemps.

Je fus Membre du Conseil Régional de l'ordre des architectes, puisque je suis architecte de formation, en assurant notamment sa présidence en Nord-Pas-de-Calais pendant quatre ans. Ce qui fût aussi une lourde tâche.

Je suis Membre du Conseil Communal Consultatif à La Madeleine depuis sa création. Monsieur le Maire de La Madeleine m'a proposée d'y siéger au titre de Berkem Label.

Et bien sûr je suis rentrée au Conseil de Développement, sous la présidence d'Agnès DEMOTIE. Je l'aperçois, merci Agnès de m'avoir sollicitée pour candidater. Comme Gérard je me retrouve ici avec grand plaisir. J'ai pu être active dans plusieurs groupes de travail et assister à toutes les plénières. Depuis mon intention d'être présidente, Gérard m'a mis le pied à l'étrier à plus d'un titre. Merci à toi et aussi à Guillemette Vice-présidente sortante et Marie-Julie Vice-présidente qui restera à mes côtés. Merci à vous.

Alors oui, au travers de ces différentes situations déjà vécues, je me sens prête... Je me sens légitime.

Et avant de vous présenter un petit peu ma ligne directrice par rapport à la suite, je dirais quelques mots, ce que je ressens sur ce qu'est la démocratie participative. Et je ferai un parallèle avec le domaine de l'architecture. On y parle de maîtrise d'ouvrage (ceux qui décident), de maîtrise d'œuvre (ceux qui conçoivent) et de maîtrise d'usage (ceux qui habitent). Cette dernière catégorie tend à être de plus en plus prise en compte dans les projets architecturaux et urbains mais cherche ses marques, sa place et sa reconnaissance. Pour ma part, la démocratie participative serait un équivalent en politique de la maîtrise d'usage en architecture. Mais elle a un avantage sur cette dernière : elle est instituée et notamment en ce qui concerne l'existence des Conseils de Développement. Je ne reviens pas sur les lois. Le législateur a voulu généraliser la participation citoyenne à un nombre de politiques publiques.

Alors comment vois-je le Conseil de Développement de la Métropole Européenne de Lille ?

La MEL (connue sous différents intitulés CUDL (Communauté Urbaine de Lille), LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine) créée en 1967 a plus de 50 ans.

Le Conseil de Développement a plus de 20 ans : cette instance a été créée en 2001 et installée en 2002 donc très vite après la loi autorisant à le faire. Ce qui n'est pas le cas partout et il est intéressant de le dire.

On peut lire sur le site Internet du Conseil de Développement que cette instance est un lieu de débat et un espace de démocratie participative qui détient un rôle consultatif auprès des élus de la Métropole Européenne de Lille. Mais aussi : le Conseil de Développement est la fois une tête chercheuse, un porte-voix, une boîte à idées, une boîte à outils et une caisse de résonance, et le Conseil de Développement agit comme un simulateur de citoyenneté. J'ajouterai que le Conseil de Développement est même un stimulateur de citoyenneté active et aussi porteur de valeurs d'éducation populaire ; ce qui me tient aussi à cœur.

Quatre présidences ont précédé la mienne : Patrick PEUGEOT Président fondateur, Didier PARIS, Agnès DEMOTIE et Gérard FLAMENT. Chacun a eu son style mais chacun a en commun de belles productions. Beaucoup sont téléchargeables en ligne et j'en ai compté 45. Ce qui représente quand même pas mal. On peut voir une accélération des saisines et autosaisines depuis 2017.

A mon sens, cela peut-être est dû à une présence active évidemment de ses membres. Et je remarque, à cette occasion, que les membres du Conseil de Développement ont de plus en plus un profil d'habitants citoyen et un peu moins de représentants d'institutions. Je pense que cet équilibre est intéressant pour nos débats. Je pense que cette production est aussi due à des moyens en appui des membres. Gérard, tu as cité l'équipe d'appui de la Métropole Européenne de Lille, trois personnes. Cette proximité est tout à fait bien. Je les remercie tous les trois.

Cette production est évidemment dûe à une relation de confiance avec les élus en référence : Bernard GERARD avec Gérard FLAMENT et Hélène MOENECLAHEY Vice-Présidente Gouvernance, territoires et métropole citoyenne actuellement.

Madame MOENECLAHEY, vous avez écrit dans un courrier du 26 avril 2021 adressé à Gérard FLAMENT :

« Le Pacte de gouvernance actuellement en débat, nous rappelle que nous nous situons aujourd'hui dans un contexte de montée en responsabilité et de rôle croissant du Conseil de développement qui participe à la co-construction des politiques publiques portées par la MEL. La MEL s'attache dès lors à une grande attention à ce que le Conseil de développement joue pleinement son rôle... ». Merci pour cette parole qui augure de belles relations entre nous. Le cadre de coopération régissant les relations entre la MEL et le Conseil de Développement est à revoir. Nous le ferons ensemble d'ici début 2022 dans le cadre du groupe de travail gouvernance, pour ceux qui seraient intéressés.

Gérard tu en as parlé. Je dirais un mot sur la complémentarité entre le Conseil de Développement et la direction de la participation. Monsieur le Président de la MEL : vous créez en 2014 une direction de la participation dotée d'un service, d'une plateforme et d'une charte dédiés à la participation citoyenne. En un peu moins de 10 ans, elle a trouvé – je pense – sa complémentarité avec le Conseil de Développement. J'ai retrouvé un texte que j'avais écrit en 2017 pour la newsletter Agora sur ce sujet. Je ne renie rien. *« La métropole Européenne de Lille s'est dotée récemment de nouveaux outils de démocratie citoyenne. Ils permettent de faire remonter des avis d'habitants le plus souvent sur des thématiques et pour des territoires donnés. Les communes peuvent aussi avoir leurs propres outils. Mais peu d'instances participatives travaillent à l'échelle métropolitaine (mosaïque de 90 communes réunies en métropole). Elles sont au nombre de 95 aujourd'hui. Il est pourtant important que la démocratie citoyenne permette aussi de construire ensemble une vision métropolitaine. Le Conseil de développement est un lieu essentiel pour cela. Il regroupe un panel très large de personnes issues de la société civile qui se sont engagées pour travailler à cette échelle de réflexion. La complémentarité des instances est essentielle pour ne pas se diluer voire se perdre, le bon outil, la bonne instance, à la bonne échelle. »*

Je vous donne ma ligne directrice pour les trois ans de ma présidence :

Deux points d'appui essentiels : l'échelle métropolitaine de nos réflexions et la plus-value habitante et citoyenne, dans l'optique de l'intérêt général et de co-construction d'un projet métropolitain fort et lisible, à vos côtés Monsieur le Président. Il conviendra d'échanger, de produire, de diffuser et d'évaluer et plus précisément quelques pistes notamment issues de nos échanges, Gérard :

- ✓ Revoir notre règlement intérieur en lien au nouveau cadre de coopération qui sera signé entre la Métropole Européenne de Lille et le Conseil de Développement.
- ✓ Répondre aux saisines. Cinq groupes de travail sont en cours actuellement mais d'autres groupes de travail viendront sur l'interpellation des élus.
- ✓ S'autosaisir. Je pense organiser une réflexion avec les nouveaux membres qui auraient peut-être envie de s'autosaisir de sujets.
- ✓ Diffuser et valoriser nos travaux. Nous avons parlé de la communication.
- ✓ Retrouver ou inventer des formats pour élargir l'audience et le débat, des cafés métropolitains ou de grandes conférences. Nous avons hâte de retrouver ces moments forts.

Je pense qu'il est toujours intéressant d'aller à la rencontre des bons exemples ailleurs. J'ai émis l'idée d'accueillir, ici, des événements comme les rencontres nationales de la Coordination Nationale des Conseils de Développement. Je trouve que ce serait intéressant dans les trois ans à venir.

Il s'agira de mutualiser, d'échanger et de créer des passerelles thématiques au sein du territoire métropolitain via le RAP (Réseau des Acteurs de la Participation), au sein de l'Eurométropole via le forum avec quatre représentants du côté français dans le bureau, j'en ferai partie, Gérard restera, Jean-Marie ERNECQ et Yves D'HAU DECUYPERE aussi et au sein de la Région via le conseil économique, social et environnemental régional (CESER). Je remercie une représentante du CESER d'être présente.

Il me semble tout à fait important de se rapprocher d'organismes comme l'ADULM, l'Université et le monde associatif, avec des méthodes actives que vous connaissez déjà : les cartes participatives, le design thinking (littéralement « penser avec design ») ... Mon état d'esprit est de continuer à travailler avec des méthodes participatives dynamiques avec des rencontres, des visites de terrain et le design thinking.

Je m'adresse maintenant à vous, membres du Conseil de Développement. Certains anciens restent, des nouveaux arrivent. Je souhaite bien connaître chacun et chacune d'entre vous. Sachez que je suis vraiment à votre écoute. Concernant les nouveaux membres, je possède les lettres de motivation. Je serai aussi à l'écoute des anciens qui partent et qui, de là où ils seront, pourront être de précieuses ressources et relais pour la suite. Au sein du Bureau du Conseil de Développement, là aussi cinq personnes partent, d'autres restent. Et il y aura prochainement de nouveaux entrants. Nous en parlerons plus tard.

Je sais pouvoir compter sur vous tous, vous pouvez compter sur moi. Je vous remercie.

(Applaudissements)

CONCLUSION

Madame Béatrice AUXENT

Je donne des consignes pour la suite.

Nous avons préparé en bureau que ce temps fort – je le ressens – de mise en place se complète après par un moment d'échanges pour se projeter d'une part et mieux se connaître d'autre part. Un petit exercice vous est proposé dans des salles différentes au premier étage de ce bâtiment. Vous avez chacun et chacune un petit papier avec un numéro de salle et votre prénom. Vous êtes répartis en groupe d'à peu près huit personnes afin de permettre l'échange. Vous allez travailler sur la une d'un journal qui n'existe pas encore, Monsieur le Président...

(Réaction de Monsieur Damien CASTELAIN)

La Voix de la Métropole...

(Réaction de Monsieur Damien CASTELAIN)

... Imaginons une « une » le 27 septembre 2030... Vous aurez du matériel... Vous aurez quarante minutes pour produire des idées... Nous souhaitons que vous inscriviez bien vos noms en dessous de votre contribution. Un photographe prendra des photos. Ce travail nous permettra de mieux nous connaître les uns et les autres.

Après viendra le troisième temps de la détente, de quoi aussi donner quelques cadeaux...

Merci à vous.

(Applaudissements)

Monsieur Damien CASTELAIN

Merci à vous. Merci à vous toutes et à tous. Madame la Présidente, je vous remercie de vos mots. Bon courage. Bon travail et j'ai hâte de lire la « une » du journal ce soir. Merci à vous toutes et à tous.

(Applaudissements)
